



Exercice et solution 9B.5

Sections auxiliaires et taux d'imputation

La Compagnie Laval inc. est une entreprise de fabrication. On retrouve, à l'usine, trois sections auxiliaires (Planification de production, Entretien et Cantine) et deux ateliers de production (Découpage et Assemblage). Voici le budget de chaque centre pour le prochain exercice.

	Planification	Entretien	Cantine	Découpage	Assemblage
Matières et fournitures (\$)	----	97 500	270 000	4 700 000	1 500 000
Main-d'œuvre (\$)	252 000	364 500	315 000	5 760 000	4 680 000
Frais généraux (\$)	<u>198 000</u>	<u>168 000</u>	<u>165 000</u>	<u>1 731 000</u>	<u>1 479 000</u>
	<u>450 000</u>	<u>630 000</u>	<u>750 000</u>	<u>12 191 000</u>	<u>7 659 000</u>
Heures de main-d'œuvre	18 000	24 000	30 000	360 000	360 000
Employés	9	12	15	180	180
Surface occupée (m ²)	1 000	400	600	9 000	6 000

Les coûts encourus dans les sections auxiliaires doivent être traités comme frais généraux lorsqu'ils sont répartis entre les ateliers de production. Les coûts du service de planification sont répartis en fonction des heures de main-d'œuvre, ceux du service d'entretien, au prorata de la surface occupée et ceux de la cantine, en proportion du nombre d'employés. Les taux d'imputation, au niveau des ateliers de production, sont établis en fonction des heures de main-d'œuvre directe.

Travail pratique :

Calculer le taux d'imputation de chaque atelier de production après avoir réparti les coûts des sections auxiliaires :

- directement entre les ateliers de production sans tenir compte des interrelations des sections auxiliaires;
- en tenant compte partiellement des interrelations des sections auxiliaires par la méthode séquentielle.

Source : Omer Crôteau, Léo-Paul Ouellette, Vernet Félix et Hugues Boisvert (Comptabilité de gestion)

Exercice et solution 9B.5 (suite)

Solution :

a) Taux d'imputation sans tenir compte des interrelations

	<u>Planification</u>	<u>Entretien</u>	<u>Cantine</u>	<u>Découpage</u>	<u>Assemblage</u>
Coûts à répartir	450 000 \$	630 000 \$	750 000 \$	1 731 000 \$	1 479 000 \$
Découpage	(225 000)	(378 000)	(375 000)	978 000	0
Assemblage	(225 000)	(252 000)	(375 000)	0	852 000
				2 709 000 \$	2 331 000 \$
Heures de M.O.D.				360 000	360 000
Taux d'imputation				7,53 \$/h	6,48 \$/h

Coefficients de répartition

	<u>Entretien</u>	<u>Cantine</u>	<u>Planification</u>
Découpage	9/15	180/360	360/720
Assemblage	6/15	180/360	360/720
	<u>15/15</u>	<u>360/360</u>	<u>720/720</u>

b) Méthode séquentielle

Il faut d'abord déterminer l'ordre dans lequel on répartira successivement les trois sections auxiliaires. Si on utilise le double critère de l'importance du coût total et de l'importance des interrelations avec les deux autres sections, on obtient :

Planification

$$450\,000 \$ \left(\frac{24\,000 + 30\,000}{774\,000} \right) = 31\,395 \$ \text{ (rang 3)}$$

Entretien

$$630\,000 \$ \left(\frac{1000 + 600}{16\,600} \right) = 60\,723 \$ \text{ (rang 1)}$$

Cantine

$$750\,000 \$ \left(\frac{12 + 9}{381} \right) = 41\,339 \$ \text{ (rang 2)}$$

Note : dans le calcul des proportions qui vont vers les autres sections auxiliaires, on ne doit pas considérer le volume de la base de répartition de la section auxiliaire visée. La logique voulant qu'une section auxiliaire ne peut s'offrir des services pour elle-même. Par exemple, pour la planification, on ne tiendra pas compte des 18 000 heures de main-d'œuvre engagées pour la planification. Ce qui fait qu'au total nous aurons 774 000 heures de main-d'œuvre. Pour l'entretien, on ne tiendra pas compte des 400 m² de l'entretien et ainsi de suite.

Exercice et solution 9B.5 (suite)

On répartira donc dans l'ordre l'entretien, la cantine et la planification.

	Planification	Entretien	Cantine	Découp.	Assemblage
Coûts à répartir	450 000 \$	630 000 \$	750 000 \$	1 731 000 \$	1 479 000 \$
Entretien	37 952	(630 000)	22 771	341 566	227 711
Cantine	18 848	0	(772 771)	376 962	376 961
Planification	(506 800)		0	253 400	253 400
	0			2 702 928 \$	2 337 072 \$
Heures de M.O.D.				360 000	360 000
Taux d'imputation				7,51 \$/h	6,49 \$/h

Coefficients de répartition

	Entretien	Cantine	Planification
Cantine	1/16,6	0	0
Planification	0,6/16,6	9/369	0
Découpage	9/16,6	180/369	360/720
Assemblage	<u>6/16,6</u>	<u>180/369</u>	<u>360/720</u>
	<u>16,6/16,6</u>	<u>369/369</u>	<u>720/720</u>

Source : Omer Crôteau, Léo-Paul Ouellette, Vernet Félix et Hugues Boisvert (Comptabilité de gestion)